



VILLE de HOUDAN

DÉCISION

DÉCISION N° : 2023-DEC-006

RELATIVE À : Avenant de transfert à la Société Berger Levraut.

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 43/2021 en date du 26 Mai 2021, et notamment le 4° donnant délégation au Maire pour prendre toutes dispositions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avenant de transfert ci-joint,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 la Société Ségilog sera reprise par la Société Berger Levraut,

DÉCIDE

Article 1 : De signer l'avenant de transfert avec la Société Berger Levraut située 892 rue Yves Kermen – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, ayant pour n° de SIRET 755 800 646 00381, qui prendra en charge à compter du 1^{er} janvier 2023 la maintenance et le support des progiciels pour lesquels une licence d'utilisation a été accordée par la Société Ségilog conformément aux termes du (des) contrat(s).

Article 2 : Le Maire et le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont copie sera transmise au contrôle de légalité et notifiée à l'attributaire.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa transmission au contrôle de légalité, l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivalant par principe et sauf exceptions à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration, et d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.

À HOUDAN, le 17 janvier 2023

Le Maire

Jean-Marie TÉTART



NOTIFIÉ LE

AVENANT DE TRANSFERT

LE PRESTATAIRE

SEGILOG

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : route de l'Eguillon – ZI route de Mamers – 72400

LA FERTE BERNARD

RCS Le Mans 334 783 966

Adresse pour toute correspondance et règlement :
64, rue Jean Rostand, 31670 Labège.

Intervenant : la société **BERGER-LEVRAULT**,
892, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 755 800 646

LE CLIENT

MAIRIE DE HOUDAN

69 GRANDE RUE

BP 24

78550 HOUDAN

FRANCE

Le Client et le Prestataire ont conclu un ensemble de contrat(s) portant sur les logiciels et services commercialisés par le Prestataire dénommé(s) le(s) « Contrat(s) ».

La société SEGILOG est reprise, à compter du 1^{er} janvier 2023, par la société BERGER-LEVRAULT, société anonyme au capital de 12 614 510,44 euros, locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding, ayant son siège social à Boulogne-Billancourt (92100), 892, rue Yves Kermen, RCS Nanterre 755 800 646. Cette opération étant réalisée sous la forme d'une fusion simplifiée, la société BERGER-LEVRAULT, bénéficiaire, est, nonobstant toute stipulation contraire, substituée à la société SEGILOG dans tous ses engagements contractuels.

Par conséquent, la société BERGER-LEVRAULT prend en charge, à compter du 1^{er} janvier 2023, la maintenance et le support des progiciels pour lesquels une licence d'utilisation a été accordée par la société SEGILOG conformément aux termes du (des) Contrat(s).

Les factures sont émises, à compter du 1^{er} janvier 2023, par la société BERGER-LEVRAULT pour les périodes contractuelles à venir, ainsi que pour les prestations réalisées au cours des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2023, non encore facturées au Client. L'adresse pour la correspondance administrative et comptable est : service comptabilité clients, 64, rue Jean Rostand, 31670 Labège.

Les clauses du (des) Contrat(s), non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables et pleinement applicables entre les parties et dans les rapports entre le Client et la société BERGER-LEVRAULT.

Fait à Labège, le 13 décembre 2022

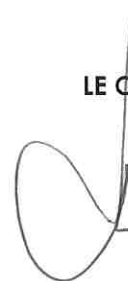
SEGILOG

Antoine ROUILLARD
Directeur Général
délégué aux opérations

BERGER-LEVRAULT

Antoine ROUILLARD
Directeur Général
délégué aux opérations

LE CLIENT




Berger-Levrault
RCS Nanterre 755 800 646
SIRET 755 800 646 00381
64 rue Jean Rostand
31670 LABEGE
Tél. : 0 820 875 875
Fax : 05 61 39 86 64


Berger-Levrault
RCS Nanterre 755 800 646
SIRET 755 800 646 00381
64 rue Jean Rostand
31670 LABEGE
Tél. : 0 820 875 875
Fax : 05 61 39 86 64

MAIRIE DE HOUDAN
M. Jean-Marie TETART
maire@villehoudan.fr

Signé électroniquement le 17/01/2023 à 16:11:04

Labège, le 13 décembre 2022

Chère Cliente, Cher Client,

Par la présente, nous vous informons que la société SEGILOG est reprise, à compter du 1^{er} janvier 2023, par la société BERGER-LEVRAULT, société anonyme au capital de 12 614 510,44 euros, locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding, ayant son siège social à Boulogne-Billancourt (92100), 892, rue Yves Kermen, RCS Nanterre 755 800 646. Cette opération étant réalisée sous la forme d'une fusion simplifiée, la société BERGER-LEVRAULT, bénéficiaire, est, nonobstant toute stipulation contraire, substituée à la société SEGILOG dans tous ses engagements contractuels à votre égard.

Avant tout, nous vous confirmons le maintien de l'ensemble de vos prestations habituelles d'assistance et de maintenance, ainsi que la continuité de votre relation avec vos interlocuteurs habituels chez SEGILOG.

Afin de prendre en compte les effets de la substitution de la société BERGER-LEVRAULT à la société SEGILOG, en qualité de nouveau titulaire, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avenant de transfert de votre contrat avec effet au 1^{er} janvier 2023. Cet avenant est accompagné des pièces justificatives requises dans un tel cas.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner un exemplaire dûment signé à l'adresse suivante : BERGER-LEVRAULT, service comptabilité clients, 64, rue Jean Rostand, 31670 Labège.

Sur un plan administratif, cette opération signifie pour vous que :

- à compter du 1^{er} janvier 2023, toutes les ventes de produits et de services SEGILOG seront gérées et facturées directement par la société BERGER-LEVRAULT ;
- le nouveau RIB à utiliser pour les virements est désormais le suivant :
 - Banque : NATIXIS
 - Code banque : 30007
 - Code guichet : 53079
 - Numéro de compte : 04184464000
 - Clé : 33
- les factures émises avant le 1^{er} janvier 2023 par SEGILOG seront automatiquement cédées à BERGER-LEVRAULT et devront donc être réglées à l'ordre de BERGER-LEVRAULT ;
Concernant les paiements par chèque, nous vous remercions de les adresser à Service comptabilité clients, 64, rue Jean Rostand, 31670 Labège ;

Concernant les factures émises sous Chorus Pro, SEGILOG et BERGER LEVRAULT procéderont au transfert du dossier sous la plateforme Chorus Pro, vous retrouverez donc les factures au sein de la structure BERGER-LEVRAULT sous Chorus Pro. Dans ce cadre, nous vous informons que le numéro SIRET 755 800 646 00373 de la société BERGER-LEVRAULT déclaré sur le portail Chorus Pro est celui de notre siège social et remplace donc les numéros SIRET des autres établissements. À ce titre, nous vous remercions de bien vouloir procéder aux mises à jour nécessaires.

Pour tous compléments d'informations ou demandes de précisions dans ce cadre, vous pouvez contacter le service dédié par courriel : PC.segilog@berger-levrault.com.

Les équipes de SEGILOG et BERGER-LEVRAULT vous remercient de votre confiance et de votre fidélité et vous souhaitent la bienvenue dans l'univers BERGER-LEVRAULT. Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Nous vous prions de croire, Chère Cliente, Cher Client, à l'assurance de notre considération distinguée.

Marie-Hélène LACOMBRADÉ
Directrice juridique

CONVENTION DE PREUVE

Le Prestataire a mis en place un dispositif de signature dématérialisée qui propose au Client, à partir de son espace clients accessible à l'adresse <https://www.espaceclients.berger-levrault.fr/>, une **Signature Avancée**. Il s'agit d'une signature électronique réalisée dans des conditions conformes aux exigences du Règlement « eIDAS » n°910/2014 du 23 juillet 2014. L'identité du signataire est vérifiée préalablement en respectant les procédures imposées par l'opérateur de signature. Cette signature requiert de disposer d'une adresse e-mail.

En application de l'article 1366 du code civil l'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

La présente convention (ci-après « la Convention de Preuve ») a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Parties reconnaissent aux documents signés de manière dématérialisée selon le dispositif mis en place par le Prestataire la qualité de documents originaux et admettent leur force probante au même titre qu'un écrit signé sur support papier.

La Convention de Preuve prend effet à la date de signature pour la durée définie aux Conditions Particulières. La Convention de Preuve est valable pour tous les Contrats du Client énumérés dans l'Accord et tout nouveau contrat que les Parties signeraient pendant la période de validité de la Convention de Preuve. Dans tous les cas, le terme ou la résiliation de la Convention ne remettra pas en cause la force probante des documents signés de manière dématérialisée avant la date de sa résiliation et à l'expiration. L'identification du Client est assurée à partir des informations saisies par le Client pour le jour de l'opération. Ces informations sont notamment ses nom, prénoms, et son email. Le Client reconnaît que les informations le concernant sont conformes à la réalité et non contestables. En l'état du dispositif, les données d'identification sont transférées au prestataire de services de certification électronique du Prestataire, dans le but de générer un code confidentiel qui sera envoyé au Client par courriel et ce, afin de procéder à la signature dématérialisée de l'opération demandée par le Client.

Ce dernier reconnaît que l'utilisation d'un certificat électronique délivré par un tiers certificateur permet d'exprimer son consentement à la conclusion du document signé de manière dématérialisée et/ou de confirmer la validité de ce document.

Chaque document signé de manière dématérialisée sera adressé par mail au Client et conservé sur son Espace Client. Pendant cette période, le Client pourra à tout moment obtenir une copie papier.

La Convention de Preuve est soumise et interprétée conformément au droit français et tout litige relatif à la Convention de Preuve relève de la compétence des tribunaux civils français.

Le Prestataire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles du Client, conformément à la réglementation française et européenne en vigueur relative au traitement et à la protection des données à caractère personnel et notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016. En application de cette réglementation, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition pour des motifs légitimes et de rectification auprès du Service Juridique, Berger-Levrault, 64, rue Jean Rostand, 31670 Labège.

Pièce Jointe 1 : ANNONCE BODACC

Cinquante-sixième année. - N° 225 A

Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1124

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

334 783 966 RCS Le Mans.

SERVICES ET GESTION INFORMATIQUES, LOGICIELS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : SEGILOG.

Capital : 400000.00 EUR.

Adresse : Rue de l'Eguillon, Zone Industrielle Route de Mamers, 72400 La Ferté-Bernard.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : BERGER-

LEVRAULT Forme : SA Adresse du siège : 892 RUE YVES KERMEN – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Capital : 12 557 497,40 euros Numéro unique d'identification : 755 800 646 Lieu d'immatriculation : NANTERRE

Société absorbée : SEGILOG Forme : SAS Adresse du siège : route de l'Eguillon – ZI route de Mamers – 72400 LA

FERTE BERNARD Capital : 400 000 euros Numéro unique d'identification : 334 783 966 Lieu d'immatriculation :

LE MANS Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif provisoire

: 13 853 111 euros Passif provisoire : 7 572 800 euros Rapport d'échange des droits sociaux : sans objet Montant

prévu de la prime de fusion : sans objet Date du projet commun de fusion : 1er janvier 2023 Date et lieu du dépôt

du projet au RCS au titre de chaque société participante : RCS le Mans: 10 novembre 2022 RCS Nanterre : 7


novembre 2022.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER

Segilog / Berger-Levrault | Rue de l'Eguillon - ZI route de Mamers - 72 400 La Ferté-Bernard ☎ 0 820 005 460 (0,20 € TTC/min +prix appel)

✉ serviceclients@segilog.com - SAS au capital de 400 000 € - 334 783 966 RCS Le Mans - TVA intracommunautaire : FR 39 334783966 - APE : 5829C

www.segilog.com

 www.berger-levrault.com

MHLA/ZHR/JUR/CLIENTS/TUP FUSION LG/SEGILOG FUSION/ COURRIER CLIENTS + AVENANT TRANSFERT CONTRAT FUSION.DOC

Pièce Jointe 2 : EXTRAIT KBIS

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Code de vérification : wd8gaWAWJR
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>

N° de gestion 2015B03236



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 4 décembre 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 755 800 646 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation 22/04/2015
Transfert du R.C.S. de Paris en date du 15/07/2015
Dénomination ou raison sociale **BERGER LEVRAULT**
Sigle BL
Forme juridique Société anonyme
Capital social 12 557 497,40 Euros
Adresse du siège 892 Rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Président du conseil d'administration - Directeur général**

Nom, prénoms DUMURGIER Antoine
Date et lieu de naissance Le 13/11/1973 à Paris 14e Arrondissement (75)
Nationalité Française
Domicile personnel 51 Boulevard Beauséjour 75016 Paris 16e Arrondissement

Administrateur

Nom, prénoms LEHUCHER Pierre-Marie
Date et lieu de naissance Le 06/11/1955 à TUNIS (TUNISIE)
Nationalité Française
Domicile personnel 16 Rue de la Garenne 92310 Sèvres

Administrateur

Nom, prénoms DE VIRIEU Wilfrid
Date et lieu de naissance Le 28/01/1936 à Paris 16e Arrondissement (75)
Nationalité Française
Domicile personnel 57 Rue du Docteur Blanche 75016 Paris 16e Arrondissement

Administrateur

Dénomination SUFA
Forme juridique Société civile
Adresse 16 Rue Octave Feuillet 75116 Paris 16e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro 509 677 662 RCS Paris
Représentant permanent
Nom, prénoms JOVIGNOT Jacques
Date et lieu de naissance Le 02/01/1975 à Neuilly-sur-Seine (92)
Nationalité Française
Domicile personnel Avenue Edouard Fod 30 1007 LAUSANNE (SUISSE)

Administrateur

Dénomination SEPA
Forme juridique Société civile
Adresse 16 Rue Octave Feuillet 75116 Paris 16e Arrondissement

R.C.S. Nanterre - 05/12/2022 - 12:13:55

page 1/3

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2015B03236

Immatriculation au RCS, numéro 842 339 350 RCS Paris
Représentant permanent
Nom, prénoms FATEMI Hossein, Alexander
Date et lieu de naissance Le 11/11/1981 à AKRON (ETATS-UNIS D'AMERIQUE)
Nationalité Française
Domicile personnel 43 Avenue du Maréchal Fayolle 75116 Paris 16e Arrondissement

Administrateur

Nom, prénoms BACUVIER Guillaume
Date et lieu de naissance Le 13/02/1973 à MONTREAL (CANADA)
Nationalité Française
Domicile personnel 12 chesterfield Hill W1J 5BP LONDRES (ROYAUME-UNI)

Administrateur

Nom, prénoms GRI Françoise
Date et lieu de naissance Le 21/12/1957 à Agen (47)
Nationalité Française
Domicile personnel 25 Rue des Vaussoards 92500 Rueil-Malmaison

Administrateur

Nom, prénoms TIERNY Jacques
Date et lieu de naissance Le 07/01/1954 à Arras (62)
Nationalité Française
Domicile personnel Rue Perdhempis 13 1162 St Prex (SUISSE)

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination CERA
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 31 Rue Henri Rochefort 75017 Paris 17e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro 353 091 879 RCS Paris

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 63 Rue de Villiers 92200 Nanilly-sur-Seine
Immatriculation au RCS, numéro 672 006 483 Nanterre

SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- *Mention n° 41486 du 26/04/2022* Opération de fusion à compter du 01/04/2022. Société(s) ayant participé à l'opération (société absorbée) : ESCORT INFORMATIQUE, Société à responsabilité limitée, 3 impasse de Pinçonlieu 60000 Beauvais (RCS Beauvais 428 568 380)
- *Mention n° 66038 du 29/06/2022* Opération de fusion à compter du 01/05/2022. Société(s) ayant participé à l'opération : SOCIETE D'INFORMATIQUE DE GESTION ETUDE MICRO SYSTEME, Société par actions simplifiée à associé unique, Rue Marguerite et René Filhol 47300 Villeneuve-sur-Lot (RCS Agen 322 386 871)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 892 Rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt
Activité(s) exercée(s) Edition, création, diffusion, commercialisation de logiciels applicatifs - Formation. Prise d'intérêts, participations dans toutes sociétés Françaises ou étrangères ainsi que toutes entités, par tous moyens, apports, souscriptions, achat d'actions, de parts, d'obligations, Tous droits sociaux, fusion, sociétés en participation ou autrement gestion, contrôle, administration, mise en valeur

R.C.S. Nanterre - 05/12/2022 - 12:13:55

page 2/3

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2015B03236

de toutes valeurs mobilières ; acquisition, par tous moyens, de toute ou partie d'immeubles, terrains, la construction, le lotissement, la gestion, l'exploitation par tous moyens, l'administration, la mise en valeur, l'aliénation de tous droits immobiliers et de toutes opérations de toute nature se rapportant à l'objet social ; prestations de direction générale et d'encadrement, direction commerciale, financière, technique, direction des ressources humaines ; prestations administratives, comptables, informatiques, contrôle interne et gestion de trésorerie ; toutes opérations de toute nature s'y rapportant directement ou indirectement. L'édition, la création, la diffusion et la commercialisation de tous logiciels, services et matériels informatiques, de tous produits, ouvrages, supports ou services utiles au fonctionnement des services des secteurs publics ou privés, et ce, par tout procédé existant ou à créer. Organismes privés ou publics y compris auprès des élus.

Date de commencement d'activité

01/11/1910

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Romans

R.C.S. Nîmes

R.C.S. Toulouse

R.C.S. Bordeaux

R.C.S. Montpellier

R.C.S. Rennes

R.C.S. Saint-Etienne

R.C.S. Nantes

R.C.S. Agen

R.C.S. Beauvais

R.C.S. Colmar

R.C.S. Lyon

R.C.S. Le Mans

R.C.S. Chambéry

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 15/07/1996

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination STE FINANCIERE BERGER LEVRAULT. Forme juridique S.A Siège social NANCY Rcs 349001917

- Mention du 20/01/2011

Acquisition d'une branche d'activité à la société SMA NETAGIS Société par actions simplifiée 24 bd de l'Europe 44240 La Chapelle sur Erdre dorénavant exploitée au 104 av du Président Kennedy 75016 Paris à compter du 01/11/2010

- Mention du 10/08/2015

La société ne conserve aucune activité à son ancien siège

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 078-217803105-20230117-2023_DEC_006-CC



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



Ce relevé est destiné à être remis sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs français ou étrangers appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittance, etc...)
This material is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit, payment, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30007	53079	04184464000	33

Domiciliation
NATIXIS PARIS (99999)

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
FR	76	3000	7530	7904	1844	6400	033

Identifiant international de l'établissement bancaire BIC

BIC (Bank Identifier Code)
NATXFRPPXXX

TITULAIRE DU COMPTE BERGER LEVRAULT
ACCOUNT OWNER

64 RUE JEAN ROSTAND
31670 LABEGE
FRANCE

NATIXIS PARIS (99999)
30, AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
75013 PARIS
FRANCE